

LOCHES

actualités



MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 316 // www.ville-loches.fr



DOSSIER

Gestion des déchets ménagers : adoptez le compostage !



P.9

Vivez la musique à la médiathèque !



P.10

Des nichoirs pour les martinets noirs



P.14

Le retour du festival P'tits bouts d'mômes



SOMMAIRE

3 | FOCUS DICRIM

4 | DOSSIER DU MOIS

Gestion des déchets ménagers : adoptez le compostage !

8 | VIVRE À LOCHES

Vacances d'été : inscriptions ouvertes au centre de loisirs

Vivez la musique à la médiathèque ! Des nichoirs à martinet noir installés sur la collégiale

Loches page

12 | VIE ASSOCIATIVE

« Beaux Lieux » : 3 nouvelles œuvres sur le parcours

6° « montée classique » de Loches

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties / Expos / Ciné

LOCHES actualités

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex 02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr

Rédaction : communication@mairieloches.com

Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. Conception : service Communication, Ville de Loches.

Tirage : 4 200 exemplaires. Impression :

Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC. Crédits photos : Ville de Loches, CC Loches Sud Touraine (photos, illustrations du dossier). Dépôt légal : juin 2024. N°ISSN : 1244-605X.

Une grande opération est menée par la Communauté de communes et la Ville de Loches concernant la collecte des biodéchets, ou plus prosaïquement des déchets alimentaires végétaux. Désormais seront mis à la disposition des habitants des composteurs dans lesquels ils pourront apporter les reliefs de nourritures, principalement végétaux, afin que ceux-ci soient transformés en engrais.

Cela peut paraître anodin pour ceux qui ont des jardins ou qui vivent à la campagne, car cette pratique a toujours existé dans le monde rural. Mais depuis l'urbanisation de notre société et l'organisation par les communes des collectes des ordures ménagères, on avait l'habitude de tout jeter ensemble dans la poubelle : on mélangeait allégrement conserves, emballages plastiques, nourritures etc. Désormais c'est terminé, retour au bon sens !

Nous devons donc trier, les emballages, les conserves, les plastiques, les papiers, le verre, les déchets d'aliments et les végétaux. Si nous nous astreignons à ce tri, nous réduirons le coût du traitement des déchets, nous pourrons, de manière vertueuse, transformer les matières recyclées en nouveau contenants, objets, outils ou même vêtements, et fournir du compost pour la culture de légumes par exemple. L'objectif est de réduire au maximum les déchets ultimes que l'on retrouve dans les sacs poubelles noirs. Moins de pollution, plus de recyclage et, au bout du compte, une véritable économie pour l'ensemble de la société.

L'idée de l'écopôle de la Baillaudière rejoint cette volonté de transformer les déchets en matières recyclées ou en énergie à travers des procédés de tri sélectif, de valorisation de biogaz ou de production de chaleur. Depuis de nombreuses années, ce sont 150 000 tonnes de déchets par an qui sont

enfouies dans les casiers du centre d'enfouissement de Loches-Chanceaux. C'est la version moderne et mieux contrôlée des anciennes décharges, comme celle qui se trouvait déjà sur le site de la Baillaudière.

Ce centre de traitement ne devait plus recevoir de nouveaux déchets ménagers à partir de 2024, mais le schéma de traitement des ordures ménagères de la région Centre-Val de Loire ne pouvant pas répondre aux besoins d'enfouissement des déchets produits – faute de nouvelles installations, dont celle de la métropole de Tours reportée depuis près de 10 ans –, le préfet a donc décidé de prolonger l'enfouissement sur ce site en divisant malgré tout par deux les volumes.

Il ne faut pas se faire d'illusion, la Communauté de communes, avec d'autres, a décidé d'investir dans un tout nouvel incinérateur performant à Chinon, en lieu et place de celui-là prend 7 à 9 ans pour être réalisé.

De toutes les manières le centre d'enfouissement de la Baillaudière serait resté ouvert pour recycler les déchets enfouis sur place depuis des années. Aujourd'hui les techniques modernes permettent de transformer ces déchets en matière réutilisable, en biogaz injectable dans les conduites de gaz de ville ou en produits permettant de chauffer des sites industriels importants. Alors, comme avec les composts de nos cuisines ou les plastiques de nos emballages, il vaut mieux trouver la solution pour les transformer afin qu'ils soient en partie neutralisés et qu'ils deviennent utiles plutôt que de les laisser enfouis dans le sol avec de véritables risques de pollution. C'est l'étude qui va être menée pour la Baillaudière dans le projet de l'écopôle. Bien sûr cela ne se fera pas sans un contrôle strict des services de l'État, et sans concertation et consultation dans le cadre d'une enquête publique. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches

Élections EUROPÉENNES 2024 dim. 9 juin 2024

Les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin, il est important que chacun prenne ses responsabilités et utilise ce droit essentiel, le droit de vote.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. L'objectif est d'informer la population de l'existence de ces risques et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Cet outil d'information est indispensable pour préparer chaque citoyen à bien réagir en cas de crise.

Un guide pratique

Le DICRIM de la Ville de Loches reprend les informations transmises par le préfet dans le cadre du Dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment :

- › la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée (inondation, mouvement de terrain, tempête, feux de forêt, canicule, verglas, sanitaire...);
- › la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement;
- › les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques;
- › les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre;
- › des infos et contacts utiles.

Chaque risque majeur est présenté sous la forme d'une fiche, facilement identifiable.

Le DICRIM de Loches vous est distribué avec votre magazine de juin. Nous vous invitons à le conserver précieusement.

LE RISQUE INONDATION

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

- › Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités (France Bleu Touraine 98,7 FM).

PENDANT

- › Évitez tout déplacement inutile.
- › N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- › Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- › Sur demande des autorités, rejoignez un centre d'accueil.

À l'annonce de la montée des eaux :

- › Protégez-vous ainsi que votre habitation.
- › Coupez les alimentations en électricité et en gaz.
- › Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages.
- › Ne descendez pas dans les sous-sols.

Vous circulez au moment de l'alerte :

- › Ne circulez pas dans une zone inondée.
- › Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.

APRÈS

- › Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
- › Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.
- › Faites l'inventaire des dégâts.
- › Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- › Adrez et désinfectez les pièces.

Les dégâts de crues ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque. À Loches, ce repère est situé rue du Docteur Paul Martinat et mentionne les seuils de références des crues antérieures.

2 | Document d'information communal sur les risques majeurs

LES RISQUES CANICULE / SÉCHERESSE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

CANICULE

- › Hydratez-vous en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool).
- › Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.
- › Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes.
- › Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

Le risque canicule s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et apparition de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

SÉCHERESSE

Les bons gestes pour économiser l'eau :

- › Réparez toute fuite d'eau sans tarder.
- › Privilégiez les douches aux bains.
- › Installez des équipements sanitaires économes en eau.
- › Respectez l'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau en vigueur dans votre département (limiter ou stopper l'arrosage des jardins et/ou pelouse, ne pas laver sa voiture, ne pas remplir sa piscine...).

Des phénomènes peuvent être associés à un épisode de sécheresse : canicule, retrait, gonflement des argiles, appauvrissement de la nappe phréatique, déficit des ressources en eau, risque d'incendie, pollution atmosphérique en cas d'absence de vent...

6 | Document d'information communal sur les risques majeurs

LE RISQUE SANITAIRE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

RISQUE PANDÉMIQUE

Le risque sanitaire désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme. Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades (exemple du COVID 19).

RADON

Le radon est un gaz radioactif naturel, présent dans le sol et les roches, inodore, incolore et inerte chimiquement. À Loches, il a un potentiel d'exposition de catégorie 1 (catégorie la plus faible).

- › Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planches...).
- › Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement.
- › N'obtenez pas les grilles d'aération.
- › Vérifiez la vide sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.
- › Adrez les pièces du logement au moins 30 minutes par jour, hiver comme été.

Plus d'informations : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/qu'est-ce-que-le-radon>

6 | Document d'information communal sur les risques majeurs

Gestion des déchets ménagers : adoptez le compostage !

La Ville de Loches s'implique aux côtés de la Communauté de communes Loches Sud Touraine pour vous proposer des solutions de compostage. Une démarche pour réduire la quantité de nos ordures ménagères, en valorisant les biodéchets (déchets alimentaires, déchets verts).

Quelles solutions pour composter ?

La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit que chaque citoyen dispose d'une solution de tri pour ses déchets naturels biodégradables, de cuisine ou de jardin : les biodéchets. La Communauté de communes déploie ainsi différentes solutions de compostage : le compostage individuel, les composteurs partagés et la collecte de biodéchets.

Pour les habitants avec un jardin de plus de 100m², c'est le compostage individuel qui est encouragé. Il s'agit du compostage classique, réalisé en composteur ou en tas dans le jardin. Il est possible de commander un composteur auprès de Loches Sud Touraine à tarif préférentiel (de 15 € à 34 € selon le volume). En raison d'une forte demande, les commandes pourront être honorées à partir de juillet.



Pour les habitants avec un extérieur inexistant ou inférieur à 100m², deux solutions complémentaires sont mises en place : le compostage partagé et les points d'apport de biodéchets.

En fonction de la situation de votre logement, le service Déchets ménagers vous contactera pour vous indiquer l'option la plus adaptée. Des « bioeaux » sont offerts aux usagers ainsi démarchés pour transporter leurs biodéchets vers les aires de compostage ou les conteneurs.

La collecte en point d'apport a démarré en mai. Elle fonctionne comme la collecte du verre ou du papier : des conteneurs sont mis en place et les usagers y déposent leurs biodéchets afin que ceux-ci soient ramassés chaque semaine.

Le compostage partagé se pratique entre voisins ! Des aires de compostage seront progressivement installées à Loches. Elles consisteront en trois bacs de bois équipés de grilles pour éviter la visite de rongeurs. Le premier, le bac d'apport, sert à déposer des déchets alimentaires, le second est une réserve de broyat de bois (ajouté au fur à mesure dans le premier bac il absorbe l'humidité et empêche le tassement des déchets de cuisine). Le dernier sert à la maturation du compost : quand le bac d'apport est plein, on le condamne pour quelques mois, le temps que le compost murisse... et qu'il soit redistribué aux habitants ou serve à l'embellissement de la ville. Pour chaque aire, Loches Sud Touraine recherche un ambassadeur du compost parmi les utilisateurs.



Les bonnes pratiques du compost

Composter, c'est tout naturel ! Pour un compost de qualité, respectez simplement ces quatre règles :

- › À chaque apport, déposez 50% de matières humides (épluchures, restes de repas...) et 50% de matières sèches (broyats, branchages, carton brun...). L'idéal est de les mélanger en surface à chaque fois à l'aide d'une griffe. Les déchets humides sont riches en azote et se dégradent rapidement. Parfaits pour stimuler l'activité dans le compost, ils ont en revanche tendance à se compacter. Les déchets secs, riches en carbone, sont plus durs et vont « structurer » le compost : ils l'empêchent de se tasser.
- › Brassez régulièrement : cela évite la formation de poches privées d'oxygène qui entrent en putréfaction et sentent mauvais. En ramenant de l'air, on stimule aussi la vie bactérienne : la

température augmente de plusieurs degrés et la décomposition s'accélère.

› Apportez de petits morceaux : pour faciliter l'action des microorganismes, on découpe ses biodéchets en morceaux facilement mélangeables, cela accélère le processus.

› Surveillez l'humidité : trop humide ou trop sec la décomposition s'arrête. Comment savoir ? On prend une poignée de compost dans la main et on serre délicatement : un filet de jus coule ? c'est trop humide : on rajoute des matières sèches, on ferme le composteur en cas de pluie, on l'ouvre si c'est ensoleillé. Une motte se forme et quelques gouttes perlent ? c'est parfait. Rien ne coule et le paquet se délite ? c'est trop sec : privilégiez les déchets humides, laissez le compost prendre la pluie ou versez-y l'eau de rinçage des légumes.



Pour toute question sur le compostage ou la mission d'ambassadeur du compost, contactez Adrien, animateur du tri au service Déchets ménagers de Loches Sud Touraine : 02 47 92 92 54 / adrien.habrial@lochessudtouraine.com

Témoignage de Lochois



Trier ses biodéchets : « un geste accessible qui permet de se sentir fier » pour Philippine et Nicolas

Philippine et Nicolas partagent un appartement avec une troisième personne dans le centre-ville de Loches depuis deux ans. Ils attendent depuis longtemps l'installation de points d'apport volontaires dans leur commune pour faciliter la valorisation de leurs biodéchets. Depuis leur enfance, ils sont habitués à trier et à composter leurs biodéchets pour enrichir le sol du jardin et favoriser la croissance des plantes. « J'adore aller voir le compost quand je rentre chez ma mère, parfois je vois des petites plantes pousser dedans, c'est imprévu et on peut avoir de belles surprises », raconte Philippine.

En attendant l'installation des points d'apport volontaires, ils utilisent un petit seau pour mettre leurs déchets alimentaires, mais faute de solution de proximité, ils les apportent chez la mère de Philippine.

« Je suis cuisinier et j'ai pris l'habitude d'avoir toujours un contenant à côté de moi, que je mets ensuite dans une poubelle dédiée aux biodéchets », explique Nicolas. Pour eux, trier les déchets alimentaires est crucial, car cela

réduit leur production de déchets et cela permet également de limiter les odeurs dans leurs poubelles d'ordures ménagères. « On met notre bioseau sur le rebord de la fenêtre, du coup il n'y a pas du tout d'odeur, même lorsqu'on le laisse dans la cuisine. Sauf quand on y met de la viande ou du poisson, mais ça n'empire pas par rapport à la poubelle d'ordures ménagère », précise Nicolas.

Le tri des biodéchets est pour le couple « un geste accessible avec un impact positif et qui permet de se sentir fier ». « Trier les biodéchets est une question d'habitude. Si tu peux mettre des déchets dans une poubelle, tu peux aussi les mettre dans une poubelle spécifique pour les biodéchets, à condition d'avoir des solutions pour le faire », souligne Philippine.

Nicolas et Philippine cherchent aussi à limiter leur production de déchets alimentaires. Par exemple, ils utilisent les épluchures de légumes pour faire des bouillons qu'ils congèlent pour une utilisation ultérieure. « C'est assez simple à faire, et puis on sait ce qu'il y a vraiment dedans ! ».

CE POINT D'APPORT VOLONTAIRE EST LÀ POUR COLLECTER TOUS VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

✓

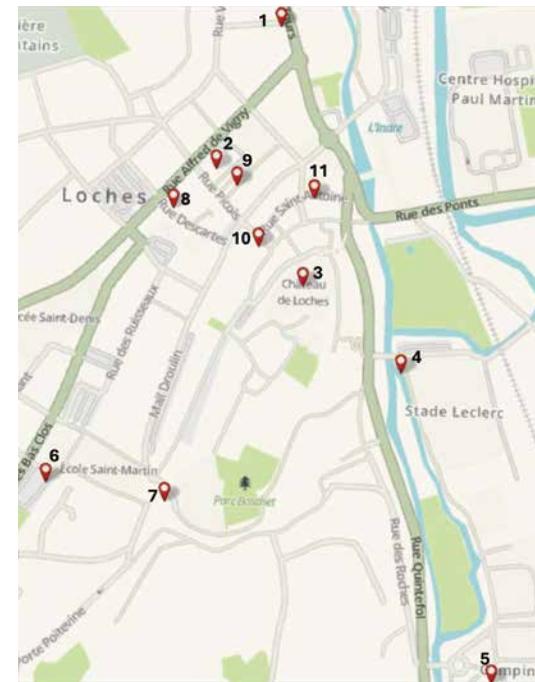
- Les produits végétaux :** fruits, légumes, petits déchets verts type bouquets de fleurs
- Les produits animaux :** viande, os, poissons, laitages, œufs, coquilles de crustacés
- Les produits céréaliers :** pains, pâtisseries, féculents
- Les aliments industriels/transférés retirés des emballages**
- Les filtres à café, sachets de thé, serviettes, mouchoirs et essuie-tout en papier**

✗

- Aliments dans leurs emballages**
- Huiles alimentaires**
- Sacs plastiques même biodégradables**
- Litière**



Les points d'apport volontaire à Loches



- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 : Résidence des Sureauux | 7 : 25 boulevard Philippe Auguste |
| 2 : 5 rue Alfred de Vigny | 8 : 12 rue Descartes * |
| 3 : 11 rue des Fossés Saint-Ours | 9 : Carré Picois * |
| 4 : 1 place Quintefol | 10 : Porte Picois * |
| 5 : Parking Maison des associations | 11 : Rue Saint-Antoine * |
| 6 : Parking Espace Agnès Sorel | * accessible avec une clé |

Pourquoi composter ?

Composter pour économiser les ressources

Trier ses biodéchets permet notamment de limiter le recours aux énergies fossiles : avec un tiers de déchets compostables jetés dans la poubelle noire, c'est un camion sur trois qui roule pour aller enfouir des déchets composés majoritairement d'eau.

Composter pour limiter l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les poubelles noires étant enfouies, leur coût est très élevé : en moyenne 192 € par tonne actuellement (dont 58 € de taxe sur les activités polluantes). En 2022, 3 146 tonnes de biodéchets ont été enfouies sur le territoire Loches Sud Touraine. **À volume constant, c'est 600 000 € qu'il faudrait déboursier en 2024 pour les traiter** (sans considérer les autres charges relatives à l'enfouissement : coût des véhicules, nombre d'agents, etc.).

Trier ses biodéchets pour ne pas saturer les centres d'enfouissement

Avec de nouveaux modes de consommation ces dernières décennies, la production de déchets a explosé : **le dimensionnement des centres d'enfouissement a été sous-évalué et ils arrivent à saturation plus vite que prévu.** Les solutions risquent de manquer en attendant que ne sortent de terre des unités de traitement plus vertueuses.

Trier ses biodéchets pour les valoriser

Sous forme de compost (voire de gaz avec la méthanisation), les biodéchets peuvent connaître une nouvelle vie : **le retour au sol de la matière organique permet de ne pas l'appauvrir et d'améliorer sa structure.**

Le tri des biodéchets, c'est aussi pour les pro !

Les points d'apports volontaires installés pour la collecte des biodéchets par la Communauté de communes sont aussi accessibles aux professionnels de Loches. Adrien Habrial, guide composteur à Loches Sud Touraine est allé à la rencontre des professionnels des métiers de bouche pour leur présenter cette nouvelle solution. Pour rappel, depuis cette année, tous les professionnels sont dans l'obligation de trier leurs biodéchets. ■



Vacances d'été : inscriptions ouvertes au centre de loisirs



Cet été, le centre de loisirs municipal de Loches accueillera vos enfants du 8 juillet au 30 août. Les propositions de stages et de séjours pour les 7-17 ans sont à nouveau nombreuses !

Les stages permettent de pratiquer une activité pendant une semaine, chaque matin. Au programme des stages sportifs : multisports, tennis de table, football, équitation, hip-hop, squash, zumba, tennis, tir à l'arc, fitness, handball. Et côté loisirs : cuir, police scientifique, petits chimistes, magie, secourisme, sabre laser, jeux de société, théâtre et cuisine.

Les séjours ont le même fonctionnement que les stages, l'hébergement en plus. Les thèmes de cet été : mini raid (nouveau), karting, multi activités sur la base de plein air du lac d'Éguzon, ski nautique, catamaran, équitation, mini quad, mini moto, escalade, ferme, pêche, cinéma (nouveau), cirque, enfants des bois, mé-

diéval, astronomie (nouveau). Et bien sûr l'incontournable séjour en bord de mer !

En dehors des stages et séjours, l'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (activités de 9h à 17h), excepté le 15 août. Les animateurs proposent des activités manuelles, artistiques et sportives aux enfants de 3 à 17 ans.

Les inscriptions sont ouvertes sur le Portail familles ; en été, elles sont prises pour une semaine complète. Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial, soit de 2,50 € à 17 € par jour pour un enfant habitant sur la communauté de communes. N'hésitez pas à contacter le secrétariat du Centre Maurice Aquilon pour plus d'informations. ■

Accueil de loisirs Maurice Aquilon
13 rue du Dr Martinais, 37600 Loches
02 47 59 10 17
Inscriptions en ligne sur lochessudtouraine.portail-familles.app

ACTIVITÉS DE LOISIRS HEBDOMADAIRES AU CENTRE AQUILON

Spectacle de fin d'année : vendredi 28 juin à 20h, Espace Agnès Sorel

Les cours de gymnastique rythmique (GR) seront reprogrammés à la rentrée 2024.

EN BREF

COUCOURS DE FLEURISSEMENT

Le concours des maisons fleuries, organisé par la Ville de Loches et la Société d'horticulture de Touraine, est ouvert. **Vous pouvez concourir dans 4 catégories : jardins, balcons, commerces ou pieds de mur fleuris.** Pour cela, remplissez le coupon d'inscription à découper dans votre *Loches actualités* de mai et déposez-le en mairie **au plus tard le 24 juin**. Le passage du jury se fera en juillet.

À LA DÉCOUVERTE DE LA LUNE...

La Société astronomique de Touraine participe à l'événement mondial « On the moon again » qui permet au plus grand nombre d'observer la lune au travers d'un télescope dans un lieu public, accessible à tous. À Loches, vous pourrez en profiter **les vendredi 14 et samedi 15 juin, de 20h30 à minuit**, sur le parvis Jean-Paul II (devant l'église Saint-Antoine).

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Le 84^e anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle sera célébré le **mardi 18 juin sur la place des Anciens d'AFN à partir de 10h**. Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à l'issue de la cérémonie.

BROCANTE D'ÉTÉ



Particuliers et professionnels sont invités à participer à cette brocante/ vide-grenier qui aura lieu le **dimanche**

4 août, de 8h à 18h, dans le centre-ville de Loches.

Inscriptions : 07 88 15 45 38 / placier.marches@mairieloches.com



ANIMATIONS MUSICALES EN CENTRE-VILLE

Le **vendredi 21 juin**, à l'occasion de la Fête de la musique, les bars de Loches proposent des moments musicaux à partir de 19h30 : concerts, soirées DJ, scènes ouvertes... Venez flâner dans le centre-ville pour trouver le son qui vous plaît !

L'École de musique de Loches vous invite dans le jardin du Centre Jacques Villeret, à partir de 17h, pour des concerts des ensembles instrumentaux et du duo Both Sides. Restauration sur place.

FESTIVAL SOLSTICE À BEAULIEU

Du 20 au 22 juin, le festival Solstice revient à Beaulieu-lès-Loches pour sa 34^e édition. Au programme de cet événement incontournable du Lochois (et toujours gratuit) :

Le Peuple de l'herbe (dub/électro), **Pedro le Kraken** (beatmaker), **Melan** (rap), **Mazette** (chanson française), **First Draft** (rock), **Thelmaa** (soul/rap), **Fly Carpet** (musiques trad), **Najaian** (chanson française), **JOOD** (rock), **Zoneraze** (beatmaker), **L'Agence du ska**, **Dj Booda**, **Ultra Violette** (pop), **Aelse**, et la **Cie Vent de Lune**.

Infos : www.solstice-festival.com

Vivez la musique à la médiathèque de Loches !

De juin à septembre, pour les musiciens novices ou confirmés, le prêt d'instruments revient à la médiathèque pour une nouvelle saison. Ce service, proposé gratuitement en partenariat avec la Direction déléguée du livre et de la lecture publique du Département d'Indre-et-Loire, permet d'encourager la pratique musicale. Et pour accompagner cette opération qui a rencontré un franc succès l'année dernière, nous vous offrons aussi des rendez-vous musicaux.

› Prêt d'instruments de musique

Du 7 juin au 25 septembre

Guitares classiques et folk, ukulélés, percussions ou claviers électroniques sont prêtés sous forme de packs comprenant une méthode d'auto-apprentissage et les accessoires nécessaires.

À partir de 10 ans. Sur présentation d'une carte de médiathèque en cours de validité (possibilité d'inscription sur place, gratuit jusqu'à 18 ans).

› Conférence musicale : « Voyage au pays du jazz »

Vendredi 7 juin, à 18h30

Sur un mode ludique et interactif, Christophe Legendre vous fait découvrir l'histoire du jazz et ses différents courants, à travers l'écoute de vinyles, des vidéos,

des quiz et des anecdotes en tous genres. *Gratuit. Durée : 2h30 avec entracte. Réservations conseillées : 02 47 59 29 57.*

› Soirée blind test / concert

Samedi 15 juin

19h - apéro-blind test : Venez tester vos connaissances musicales et défier les autres équipes autour d'un apéritif partagé.

20h30 - concert du duo franco-américain Both Sides : Ce duo guitare-chant-percussions, formé par Kayla Carpenzano et Bertrand Girard, interprète des standards de Joni Mitchell, Sting, Joan Baez, Simon and Garfunkel, des classiques d'Anne Sylvestre ou Léo Ferré, ainsi que des références plus récentes comme Noa ou Laura Marling. *Gratuit. Réservations obligatoires.*

› Atelier MAO (musique assistée par ordinateur)

Mercredi 25 septembre, de 10h30 à 12h30 ou de 14h à 16h

La musique par ordi, ça vous dit ? Découvrez une manière inédite de faire de la musique avec le Joué Play et créez vos propres sons !

À partir de 12 ans. *Gratuit. Réservations obligatoires. Amener une clé USB pour repartir avec sa création.* ■



Des nichoirs à martinet noir installés sur la collégiale

« Les martinets, bien que ressemblant aux hirondelles, appartiennent à une famille distincte, celle des Apodidés. Ces oiseaux ont un corps fuselé et des ailes en forme de faux. Les martinets passent la majorité de leur vie en vol et le martinet noir Apus apus est une espèce européenne commune dans nos villes mais en régression. »

Cette description du martinet noir est extraite du site de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) qui détaille les caractéristiques de cet oiseau que l'on peut « voir nicher en ville, en haut des grands édifices ou des bâtiments ». **C'est le cas à Loches où nous avons la chance d'héberger des représentants de l'espèce, en particulier à l'ancien couvent des Cordeliers et à la collégiale Saint-Ours.**

Les martinets noirs mangent, boivent, s'accouplent et dorment... en volant ! Ce sont de grands migrants, qui passent l'hiver en Afrique et reviennent en Europe au printemps afin de retrouver leur site de nidification. Avec le temps, ils se sont adaptés aux édifices humains, pour nicher dans les cavités et les fissures des bâtiments auxquelles ils sont étroitement liés.

Le martinet noir est une espèce en déclin en France. Pour favoriser son installation, il est nécessaire de conserver les cavités dans lesquelles les oiseaux nichent à leur retour d'Afrique. C'est pourquoi la Ville de Loches travaille en collaboration avec l'association SOS Martinets qui lutte pour sauver l'habitat des martinets noirs en Indre-et-Loire. L'objectif est de protéger la colonie qui niche dans les trous de boulin et autres anfractuosités de la collégiale durant les travaux de sa restauration.

L'échafaudage en place peut entraver l'accès aux nids, des nichoirs de substitution en bois ont donc été installés sur l'édifice. D'autres mesures sont aussi prévues : l'absence de filet de protection potentiellement dangereux sur l'échafaudage, l'utilisation de morceaux de pierre taillée pour remplacer le grillage des trous de boulin (permettant l'accès des martinets et autres petits oiseaux, en excluant les pigeons).

Nous espérons ainsi contribuer à la protection de ces oiseaux migrants exceptionnels, que nous avons plaisir à admirer chaque été. ■



EN BREF



AIDES FINANCIÈRES POUR TRAVAUX

L'OPAH-RU permet de bénéficier d'aides financières directes pour certains travaux. Cinq types de financements sont apportés par la Ville de Loches :

- › la **rénovation de façade d'immeubles (rue Saint-Jacques et rue de Tours)** : 5 000 € de subvention maximum,
 - › la **démolition des annexes et locaux vétustes**, en lien avec le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) : 2 500 € max.,
 - › la **création d'accès aux étages, pour les commerces en rez-de-chaussée** : 5 000 € max.,
 - › les **travaux spécifiques des logements en contact avec la roche** (habitat troglodytique) : 7 000 € max.,
 - › l'**installation d'ascenseurs ou élévateurs** : 7 000 € max.
- Plus d'infos : 02 47 91 93 28.

GUIDE DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

L'édition 2024 du guide de l'association des « Plus beaux détours de France » vient de paraître. Tiré à 180 000 exemplaires et diffusé gratuitement dans les villes adhérentes, ce guide bénéficie de l'expertise de la société Michelin. Vous le trouverez à l'office de tourisme de Loches. www.plusbeauxdetours.com

DES VISITES DE LOCHES POUR LES LYCÉENS

En mai, 271 élèves du lycée Thérèse Planiol ont profité de visites originales : « Les visites dont vous êtes le héros ». Concoctées par notre service du Patrimoine, en lien avec les enseignants d'histoire-géo du lycée, ces visites guidées ont fait voyager les élèves à la Renaissance, en se mettant dans la peau de personnages ayant vécu à Loches à cette époque. Certains ont suivi les pas d'un espion huguenot, d'autres ont joué les bâtisseurs ou incarné les officiers en charge de la ville et de la forteresse. Ludique et pédagogique !



COMMERCES LOCHOIS

- › **LE PROSPER** : reprise du restaurant situé 4 place de la Marne par Alexis Veyssière. Tél. 02 47 19 71 79.
- › **LA BELLE ÉPOQUE** : reprise du restaurant L'Entracte au 4 rue du Château par Laetitia et Samir Haouche. Tél. 02 47 94 05 70.
- › **CAFÉ-BRASSERIE LA TOUR SAINT-ANTOINE** : reprise du restaurant Le Bistro Latin, 2 place de la Marne, par Alexandre Fortin et Rachel Bruneau. Tél. 09 88 54 89 66.
- › **LIRE MA PAGE** : librairie indépendante ouverte par Véronique Revington au 35 Grande Rue. Tél. 02 47 92 80 79.
- › **OCTAVE AUDIOPROTHÉSISTE** : centre d'audition ouvert par Bertrand Guilbert au 28 rue de la République. Tél. 02 47 59 37 98.
- › **AROBASE INFORMATIQUE** : services informatiques, assistance/réparation, 14 rue du Château. Tél. 06 08 84 86 52.

Détente et loisirs aux Bas-Clos avec Loches plage



Du 25 juin au 12 juillet, le quartier des Bas-Clos accueille une aire de loisirs : « Loches plage » s'installe avec ses espaces de jeux et d'activités sportives pour tous, en accès libre.

Accompagnés de nos animateurs, profitez des équipements mis à votre disposition pour pratiquer le beach soccer, le beach tennis, le beach volley ou le sandball, et participer à des ateliers thématiques. Le site comporte également des structures gonflables, des jeux de plein air et des jeux de société, un espace dédié aux tout-petits et un espace détente avec un bar proposant boissons fraîches et glaces.

Les lundi 1^{er} et mardi 2 juillet, de 16h à 18h30, l'association Nuances propose un atelier interactif de sensibilisation aux dangers de la désinformation. Le mercredi 10 juillet, de 10h à 17h : ArchéoLoches vous attend avec un escape game pour enfants et ados sur le thème de l'archéologie. Durant toute la durée de l'événement, le

Caméra photo club du Lochois expose « Art 2 rue ». Et la soirée à ne pas manquer : séance ciné en plein air le jeudi 11 juillet, vers 22h15 (à la nuit tombée), avec le film *The Greatest Showman* de Michael Gracey. Hugh Jackman y incarne P.T. Barnum, l'inventeur du cirque moderne.

Comme chaque année, des activités sont réservées aux écoles primaires de Loches, entre le 25 juin et le 5 juillet de 9h à 16h. Le site sera donc accessible au public aux horaires suivants :

- › 25, 27, 28 juin, 1^{er}, 2, 4 et 5 juillet de 16h à 19h,
- › mercredis 26 juin, 3 et 10 juillet, samedis 29 juin et 6 juillet, 8, 9, 11 et 12 juillet de 10h à 19h,
- › dimanches 30 juin et 7 juillet de 13h à 18h. ■

Loches plage, du 25 juin au 12 juillet
Esplanade Christiane Mora
 Animations et accès gratuits
Programme complet sur ville-loches.fr

« Beaux Lieux » : 3 nouvelles œuvres sur le parcours

L'exposition **BEAUX LIEUX** propose aux habitants et aux visiteurs une découverte ludique de l'art contemporain dans des lieux paysagers et patrimoniaux remarquables. Il s'agit d'un parcours artistique entre Loches et Beaulieu, notamment au sein de l'Espace naturel sensible des Prairies du Roy, participant à la valorisation et à la protection de sa faune et de sa flore.

Ce projet unique propose à des artistes (locaux et internationaux) de créer leur œuvre en partenariat avec des entreprises locales qui les accueillent en résidence, des établissements scolaires ou d'accueil de personnes en situation de handicap, et des associations. Les principaux enjeux de **BEAUX LIEUX** sont de faire découvrir gratuitement la création contemporaine, promouvoir le savoir-faire local, initier chaque année une centaine d'enfants à la pratique artistique, favoriser l'insertion de publics plus fragiles.

L'édition 2024 est inaugurée le 1^{er} juin à la Chartreuse du Liget (Chemillé-sur-Indrois), premier lieu en dehors du parcours habituel. L'association B2X, organisatrice de l'exposition, souhaite ainsi s'élargir à de nouveaux « Beaux Lieux » de notre territoire touristique.

Trois nouvelles œuvres prennent place sur le parcours : **RELIQUES** de Martin Dupuy, plasticien/illustrateur, **FRESQUE SCULPTURALE** du Collectif Phayam - Marina Gutiérrez et Antoine Mathurin, plasticiens, et **RÉMINISCENCE** de Garance Alves, plasticienne. ■



De juin à octobre 2024
Plus d'infos : www.expo-beauxlieux.fr

6^e « montée classique » de Loches

L'Amicale motocycliste Lochoise vous donne rendez-vous le dimanche 7 juillet pour sa 6^e montée classique motos et side-cars à Loches. Dans un esprit de démonstration, les pilotes de machines, pour la plupart antérieures à 1985, se succéderont de 9h à 12h et de 14h à 18h sur la route de Chanceaux-près-Loches. Deux anciens pilotes de grand prix seront présents, comme à chaque édition.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir le side-car de vitesse, discipline très spectaculaire et pourtant méconnue du grand public. Les départs seront donnés devant le Cosec, où les spectateurs trouveront buvette et restauration rapide sur place.

La route de Chanceaux sera fermée à la circulation du samedi 6 juillet à 16h au lundi 8 juillet à 11h. Une déviation sera mise en place pour les usagers.

Accès gratuit. Programme à l'entrée. Infos : www.amicale-motocycliste-lochoise.fr



EN BREF

DES PRIX POUR LE CAMÉRA PHOTO CLUB

Le 6 mai dernier, le Caméra photo club du Lochois a remporté, avec son film d'animation *Chat-rivari*, le **Prix du public** et le **Grand Prix du film d'animation** au Festival régional de cinéma et vidéo de Beaugency. L'association lochoise a ainsi été sélectionnée pour le Festival national des courts métrages « Ciné en courts » qui aura lieu à Soulac-sur-Mer en septembre prochain.

LA FORÊT VOUS MURMURE...

L'association ART'R Touraine du sud vous invite les **7, 8 et 9 juin** au cœur de la forêt de



Loches, sur le site enchanteur du Pas-aux-ânes. Musiciens, danseurs, paysans, amoureux de la forêt, acrobates, techniciens de la forêt et poètes vous accompagneront pour redécouvrir ce patrimoine naturel unique. Au programme : spectacles, contes, balade guidée, conférences, dédicaces...

Plus d'infos : artrtourainedusud.fr

ASSOS' EN FÊTE

Le rendez-vous annuel des associations lochoises est organisé cette année le **samedi 7 septembre** ; l'occasion pour elles de se faire connaître auprès du public et de présenter leurs activités sur la place de Verdun, avec une scène pour des démonstrations. La soirée des assos aura lieu le même jour à la Maison des associations. Membres et présidents d'associations lochoises, inscrivez-vous dès maintenant auprès de David Charron pour ces deux événements : **06 77 44 04 11** ou associations@mairieloches.com

La tribune du groupe majoritaire

Autocratie, tyrannie, despotisme, dictature... et si les écrits, les prises de position à l'oral comme à l'écrit n'avaient que pour seul but de vous, de nous faire croire que vous, Lochois, vivez dans un système qui vous interdit la liberté de vous exprimer, de vivre. Quand je reprends certains écrits, je me demande si nous vivons vraiment en démocratie à Loches ! Je ne lis que des propos qui mettent en avant un bâillonnement de l'expression de nos concitoyens ou que notre maire, avec d'autres élus, gèrent la commune voire la communauté de communes du haut de leurs bureaux !

Nous pouvons nous poser des questions sur la connaissance de ces élus au fonctionnement de nos collectivités, de leurs dépendances aux décisions de l'État avec ses services décentralisés, le service départemental d'incendie et de sécurité (les pompiers), la gendarmerie. Les interactions entre les différentes collectivités avec leurs compétences propres : Conseil régional, Conseil départemental, et la Communauté de communes, structure regroupant les communes qui ont choisi de déléguer des compétences (eau et assainissement, gestion des ordures ménagères, développement économique...).

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », **Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe** [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

L'accessibilité à Loches - Discrimination rampante

Loches, ville où il fait bon vivre, c'est une formule d'appel mettant en valeur son attrait touristique. Pourtant qui n'a pas gardé de mauvais souvenir de ses déambulations dans ses rues ?

Touristes, habitants, usagers habituels du marché ? Qui ont chuté en butant sur des obstacles rendus invisibles (trottoir trop haut), glissé sur le même trottoir mouillé à la pente transversale trop importante, ou subi un accident, le pied dans le trou laissé béant par l'enlèvement de la borne pour permettre l'installation des étals de marché ou le passage de véhicules, ou encore cassé le talon aiguille dans le joint creux entre les pavés plats de certaines rues ?

Tout ceci n'est qu'un incident vécu parfois aux conséquences graves qui n'alertent pas nos décideurs locaux. C'est la fatalité, l'habitude, et pourquoi pas la tradition. Nous sommes dans une ville dont l'histoire remonte au Moyen Âge. À cette époque-là, personne ne se souciait des malheurs de certains ou si peu.

Depuis la société a beaucoup changé, mais pas pour certains. Nous vivons sous un régime soi-disant égalitaire et social devant la loi. Il y a même celle promulguée en 2005 qui prévoit l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les textes pris pour son application imposent des prescriptions techniques publiées au Journal Officiel de la République française qui remédient à tous ces inconvénients. Par exemple, pour la voirie,

Nous sommes une démocratie en France. Il y a donc la possibilité de s'exprimer soit par un vote, soit par la possibilité de se réunir, de mener des actions communes, de discuter. Notre équipe municipale, les élus que nous sommes, vous reçoivent, vous écoutent sans qu'il ne soit fait de pression sur nous. C'est notre rôle. Nous ressentons beaucoup de plaisir à construire Loches, avec vous, aujourd'hui et demain.

Bien sûr, nous ne pouvons pas toujours répondre à vos demandes car nous travaillons sur ce qui fait le dénominateur commun du plus grand nombre et non pour des individualités. Nous sommes également parfois contraints financièrement et techniquement par des injonctions qui dépassent nos seules compétences.

Ne nous laissons pas manœuvrer par l'adage qui pourrait nous emmener vers une herbe plus verte sur le terrain d'à côté ! Notre équipe prend à bras le corps les problématiques d'aujourd'hui comme de demain, pour tous les Lochois, pour que vive notre démocratie locale. ■

les pentes transversales doivent toujours être inférieures à 2 % (c'est un maximum, pas une moyenne), la largeur des trous dans le sol est limitée à 2 cm. La largeur des cheminements, 1,40 m minimum, est souvent oubliée aux terrasses des cafés, sur les trottoirs quand le piéton n'est pas obligé de marcher au milieu de la chaussée.

Bien sûr, tout ne peut pas être réalisé d'un seul coup, mais encore faudrait-il montrer la volonté de rendre la ville accessible aux personnes qui y vivent vraiment. Les touristes en seraient certainement émerveillés et deviendraient nos meilleurs ambassadeurs publicitaires.

Et que dire des services publics, les commerçants ont pris des dispositions pour attirer le client et assurent un accueil en général acceptable au regard de la loi.

En revanche, nous en sommes très éloignés dans les bâtiments publics où sont rendues les missions de service public particulièrement visées par la loi. La mairie est annoncée accessible grâce à un accueil situé au milieu d'une rue en pente de 10 % loin des 5 % et avec des pavés bombés dangereux pour le fauteuil, la canne ou le pied. Les différents lieux d'accueil du public de la mairie et autres locaux de conseil et réunion situés dans les étages ne sont pas déclarés inaccessibles. Seul le patrimoine compte.

Tout ceci relève de la discrimination sanctionnable par le Code pénal. Quand les besoins des personnes handicapées et âgées seront-ils réellement pris en compte sans avoir l'air de quémander ? ■

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

FESTIVAL



P'tits bouts d'mômes

Tout au long de ce mois de juin, bibliothèques et musées du Sud Touraine ouvrent leurs portes aux tout-petits ! Ce festival s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans afin de leur offrir des moments ludiques à partager en famille. À Loches, des animations gratuites sont proposées à la médiathèque et au Musée Lansyer.

- Mercredi 5 juin, 15h-16h30 / Médiathèque Jacques Lanzmann**
 › **Atelier parent-enfant « crée ton marque-page »** (à partir de 4 ans)
 Après la lecture d'une histoire, suivez les conseils d'Annie pour créer avec votre enfant un marque-page original et personnalisé.
 - Samedi 8 juin, 10h30-11h30 / Musée Lansyer**
 › **Lectures au musée** (3-6 ans)
 - Mer. 12 et 19 juin, 10h30-11h30 / Médiathèque Jacques Lanzmann**
 › **Histoires pour les tout-petits** (0-3 ans)
 Venez écouter de belles histoires dans l'espace « bout d'choux » de la médiathèque... pour les premiers pas de bébé vers la lecture !
 - Mer. 12 et 26 juin, 15h-17h / Médiathèque Jacques Lanzmann**
 › **Lectures d'albums jeunesse** (tout public)
 Profitez en famille des lectures à voix haute de Danielle Auclert.
 - Vendredi 14 juin, 10h / Médiathèque Jacques Lanzmann**
 › **Le rendez-vous des p'tits bouts** (0-3 ans / sur inscription)
 Une matinée d'éveil autour de la nature : raconte-tapis, kamishibai, livres pop-up... Des lectures adaptées pour partager un moment privilégié.
 - Samedi 22 juin, 10h-11h / Musée Lansyer**
 › **Histoires et marionnettes** (0-6 ans)
 - Mercredi 26 juin, 11h / Médiathèque Jacques Lanzmann**
 › **Spectacle « Moi, je ne suis pas un éléphant »** (0-4 ans / sur inscription)
 Une conteuse, deux mains joueuses, un parapluie et des chansons ! Spectacle de la Cie des Volubiles présenté par Anne-Lise Vouaux-Massel.
- Le festival « P'tits bouts d'mômes » est organisé par les bibliothèques, les acteurs culturels et les professionnels de la petite enfance, en partenariat avec la Direction déléguée du livre et de la lecture publique du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois
Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS
 Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30
 Infos : 06 80 23 18 16.

tous les 1^{ers} mardis du mois
ATELIER : « Fantaisies d'écriture »
 Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
 Gratuit. Inscriptions : 02 47 59 29 57.

tous les samedis de juin
ATELIER : dessin en extérieur
 Avec Christine Fiancette, professeure diplômée.
 14h30-16h30 (RV indiqué lors de l'inscription)
 Tarif : 15 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

vendredi 7 juin
CONFÉRENCE : « Voyage au pays du jazz »
 Médiathèque Jacques Lanzmann, 18h30
 (voir page 9)



dimanche 9 juin
VISITE-RANDO de jardin en jardin
 Grâce à cette balade entre Loches et Beaulieu, alliez histoire et nature !
Départ : entrée du Jardin public, 14h30

Tarifs : 10 € / 6 € (6-11 ans). Gratuit -6 ans.
 Inscriptions obligatoires : 02 47 91 82 82.

jeudi 13 juin
CONFÉRENCE : « À la recherche de la vérité... juridique », par Emmanuel Gros Jaroszynski
 Art Museum, 19h
 Infos, réservations : 06 10 08 60 38.

samedi 15 juin
SOIRÉE BLIND TEST / CONCERT
 Médiathèque Jacques Lanzmann, à partir de 19h
 (voir page 9)

mercredi 19 juin
AUDITION de la classe de piano de l'École de musique de Loches
 Centre Jacques Villeret, 18h
 Accès libre. Infos : 02 47 91 55 05.

dimanche 23 juin
VISITE GUIDÉE : « Un château fort à la belle saison »
 Cité royale (donjon), 11h
 Tarif : droit d'entrée du monument.
 Réservations obligatoires : 02 47 19 18 08.



jeudi 27 juin
THÉÂTRE : « Miroir, Miroirs »
 Spectacle tout public présenté par la Cie Fouxfeuxrieux.
 Durée : 45 min.
Jardin public, 19h
 Prix libre.
 Infos : www.fouxfeuxrieux.fr

samedi 29 juin
ATELIER : dessin en extérieur
Séance spéciale au Musée Lansyer
 Après la visite du musée et son jardin, participez à un atelier dessin depuis la terrasse de la Porte Royale.
Musée Lansyer, 14h-16h30
 Tarif : 15 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

CONCERT DE FIN D'ANNÉE de l'École de musique de Loches
Maison des associations, 20h
 Accès libre. Infos : 02 47 91 55 05.

dimanche 30 juin
CONFÉRENCE : « Le roi de France au Moyen Âge est-il un souverain sans domicile fixe ? »
 Animée par Boris Bove, Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Rouen.
Cité royale (logis royal), 16h
 Tarif : droit d'entrée du monument.

EXPOS

jusqu'au 11 novembre
Loches en 1944
 Galerie du Chancelier - Chancellerie
 Entrée libre tous les jours de 10h à 18h.

jusqu'au 3 novembre
Le Roi voyageur
 Parcours d'exposition au logis royal et au donjon.
Cité royale de Loches
 Tarifs : 10,50 € / 8,50 €. Gratuit -7 ans. Horaires : 9h30-19h. Infos : www.citeroyaleloches.fr

de juin à octobre
BEAUX LIEUX
 Exposition d'art contemporain sous forme de parcours entre **Loches et Beaulieu-lès-Loches**.
 Accès libre. Infos : www.expo-beauxlieux.fr

jusqu'au 27 juin
IRÈNE GOURJON-BRUN / Papiers
 Galerie Kimpel-Lézé
 Entrée libre du mar. au sam. : 10h-12h/14h30-18h30.

THÉÂTRE



© Stéphane Audran

L'Heure des assassins

Après le succès du *Cercle de Whitechapel* (programmé à Loches en 2022), voici la nouvelle comédie policière de Julien Lefebvre : *L'Heure des assassins*. L'action de cette pièce captivante se situe au début du XX^e siècle, dans l'univers feutré d'un célèbre théâtre londonien...

31 décembre 1909, au cœur de Londres, la bonne société se presse au Théâtre Somerset pour la traditionnelle soirée du Nouvel An. Alors que la clochette résonne pour appeler les spectateurs dans la salle, Somerset est découvert gisant sur son balcon. Un petit groupe d'invités privilégiés qui s'était réuni au dernier étage du bâtiment se retrouve enfermé dans le salon privé. La peur grandit... Et si cette réunion improvisée n'était pas un hasard ? Rires, peur et enquête vont se mêler jusqu'à ce que Big Ben au loin sonne l'heure des assassins !

Une comédie riche en rebondissements présentée par la compagnie Le Renard argenté.

Mise en scène : Elie Rapp, Ludovic Laroche. Interprétation : Stéphanie Bassibey, Pierre-Arnaud Juin, Ludovic Laroche, Ninon Lavalou, Jérôme Paquette et Nicolas Saint-Georges. Production : Pascal Legros.

Samedi 15 juin, 20h30 / Espace Agnès Sorel
 Tarifs : 27,50 € / 23,50 €. Gratuit -12 ans. Billetterie à l'office de tourisme de Loches ou sur le site billetterie.festik.net/ville-de-loches

CINÉ Les films du mois au Royal-Vigny (sous réserve)

- › Bad Boys: Ride or Die
- › La Famille Hennedricks
- › Vice-Versa 2
- › Paradis Paris
- › Le Comte de Monte-Cristo
- › Juliette au printemps
- › La Petite vadrouille
- › Marcello mio

Vendredi 7 juin, 21h › **Même les singes ont des bleus**, film réalisé par des étudiants de l'École supérieure de cinéma et audiovisuel de Tours.

Cinéma Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

STÉPHANIE BASSIBEY · PIERRE-ARNAUD JUIN
LUDOVIC LAROCHE · NINON LAVALOU
JÉRÔME PAQUATTE · NICOLAS SAINT-GEORGES



L'HEURE DES ASSASSINS

COMÉDIE POLICIÈRE DE JULIEN LEFEBVRE

SAMEDI 15 JUIN 2024 | 20H30
ESPACE AGNÈS SOREL | LOCHES

Tarifs : 27,50 € / 23,50 €. Billetterie : office de tourisme ou billetterie.festik.net/ville-de-loches

